

**Le 3 décembre 2021 à 18h30 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en visioconférence via la plateforme Zoom.**

Sont présents : Messieurs MAITRE, DONDAINE, PAGEARD, BEDIN, MAVY, DESSERTENNE, PACOU, POIRIER, RAGEOT, ROGOSINSKI, SIBILLE et SONVICO.

Sont excusés : Monsieur BOULET  
Monsieur GRANDJEAN. Pouvoir à M. SONVICO

## **1. Approbation du Compte rendu du 9 juillet 2021**

Le compte rendu de la réunion du 9 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

## **2. Infos diverses**

Le **congrès annuel de la FNPF** s'est déroulé les 26 et 27 septembre 2021, en présence de Béangère Abba, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique chargée de la biodiversité. Alain Péréa, député, président du groupe d'études « Chasse et pêche » à l'Assemblée Nationale et Pierre Médevielle, sénateur, membre du groupe d'études « Chasse-Pêche » au Sénat et auteur d'un rapport sur la pêche de loisir en mer, participaient également à l'événement. Ce fut l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets.

Face aux attaques de certains groupes « écolos » et aux décisions anti-pêche de certaines municipalités, une importante campagne de communication et d'affichage pour la promotion du loisir pêche envers le grand public sera mise en place.

La signature d'une nouvelle convention « Education au Développement Durable » entre le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, celui de la Transition écologique et la FNPF, effectuée lors du congrès, a officialisé le lien étroit entre les structures et toutes les possibilités d'action en milieux scolaires

A noter qu'une plateforme d'achats groupés sera mise en place afin de faciliter la gestion des commandes des Fédérations Départementale. L'offre promotionnelle d'automne avec les cartes demi-tarif (-50%) devrait être prolongée en débutant l'opération dès le 1<sup>er</sup> septembre.

Suite à la **réunion technique avec la DDT**, il a été décidé de ne pas faire de changements majeurs dans la réglementation cette année. La pêche en première catégorie débutera le 12 mars 2021, l'ouverture de la pêche du brochet est programmée pour le 30 avril 2021.

Rencontre avec François Sauvadet: Une **convention de partenariat** sera établie entre le **Conseil Départemental** et la Fédération. Les travaux de rédaction vont commencer dans les prochaines semaines.

Conformément aux engagements pris, **VNF** a commencé les travaux de création de frayères sur les biefs de Gissey le Vieil et de Beurizot.

**ENEDIS** a renouvelé sa convention avec la Fédération pour la sensibilisation des pêcheurs aux dangers des lignes électriques.

Les **élections des AAPPMA** ont débutées au mois d'octobre. Nombreuses sont celles qui ont rencontré des problèmes d'organisation, lors des démarches administratives ou font état d'un manque de bénévoles. A ce jour, certaines sont encore en attente, espérant réussir à rassembler suffisamment d'adhérents pour élire leurs nouveaux conseils d'administrations.

### **3. Commissions**

Pour faire le point sur les procès-verbaux, moins de procédures ont été enregistrées cette année mais on reste, dans les grandes lignes, sur les mêmes bilans que les années précédentes. Le traitement des PV va être revu prochainement, avec des changements au niveau des procédures judiciaires notamment.

Monsieur Rageot présente un bilan très positif sur la fréquentation du Neptune (1325 cartes) et annonce quelques travaux prévus pour le confort des pêcheurs.

Les travaux d'amélioration thermique se dérouleront en février et que pour la pisciculture, la recherche des virus SHV et NHI s'est avérée négative et que les TAC sont dans un parfait état sanitaire.

### **4. Divers**

Discussions concernant les subventions exceptionnelles demandées par deux AAPPMA.

Le Conseil d'administration décide de ne plus financer le Rise Festival.

Evocation de nouvelles animations à mettre en place pour favoriser la découverte de la pêche ou le perfectionnement dans certaines techniques.

*Fin de la réunion à 21h30*

Le Président  
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général  
Bernard SIBILLE

